



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

*Le Directeur général*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 02386/2024/MEE/DGEE/SG/DRHE/BRH1/am

PIRAE, le **23 JAN. 2024**

à

**Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs**  
**Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles**

s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,  
chargés des circonscriptions pédagogiques

**Objet** : Préparation de la rentrée 2024 - MOUVEMENT 2024 - Campagne d'ouverture des postes à contraintes particulières (PCP) et PCP « Vivier »

**P. J.** : Fiches de poste

La présente circulaire précise les modalités et les procédures relatives à la campagne d'ouverture des postes à contraintes particulières (PCP) et PCP « Vivier » pour la rentrée 2024.

**I) Les types de postes**

Les postes sont répartis selon 2 types de poste :

1) **Type de poste PCP « Vivier »** : il s'agit de constituer un vivier sur les types de postes définis ci-après :

**a) Postes d'enseignement général (EG) en CJA**

**b) Postes d'enseignants**

- 1) Enseignant(e)s en écoles REP + ;
- 2) Enseignant(e) en cycle 3 à l'école ;
- 3-a) Enseignant(e) en école à parité horaire bilingue ;
- 3-b) Enseignant(e) en école bilingue, parcours renforcé anglais ;
- 3-c) Enseignant(e) en école bilingue français – langues polynésiennes ;
- 4) Enseignant(e) dans la Brigade de remplacement de Polynésie française ;
- 5) Enseignant(e) dans la Brigade de formation de Polynésie française (ASH, TG, ISLV, MARQUISES) ;
- 6) Enseignant(e) référent(e) pour les usages du numérique (ERUN) ;
- 7) Enseignant(e) référent(e) en langues et culture polynésiennes (LCP) et en anglais (LVE)
- 8) Enseignant(e) spécialisé(e) référent(e) (ESR)

- 2) **Type de poste à contraintes particulières (PCP)** : l'affectation sur un poste PCP requiert des qualifications particulières afin de favoriser la bonne adéquation entre les exigences du poste et la capacité des candidats. Aussi, elle sera prononcée hors barème après avis de la commission d'entretien et décision finale du ministère en charge de l'éducation.

Il s'agit des postes suivants :

- les postes de direction en CJA,
- les postes de direction en REP +,
- les postes de direction d'écoles à 12 classes et plus,
- les postes de conseillers pédagogiques

*Point d'alerte : Seuls les agents inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école pourront participer à la campagne des PCP et seront affectés à titre définitif sur un poste de direction.*

**Pour tous les postes à contraintes particulières PCP et PCP VIVIER, il est vivement conseillé aux candidats de participer obligatoirement au mouvement dans les délais impartis, dès la publication de la note de service.**

**Important : La validité d'inscription sur les postes dits « VIVIER » et aux postes à contraintes particulières (PCP) est d'une durée de 3 ans à compter de la rentrée scolaire 2024.**

## II) Dépôt des candidatures

**NOUVEAU** : A partir de cette année scolaire, toutes les demandes de candidatures se feront exclusivement par l'application de « campagne de mouvement du 1<sup>er</sup> degré PCP et PCP VIVIER » à l'adresse suivante : <https://mutation.education.pf/mut1dg>

**Cette application sera ouverte du mercredi 24 janvier 2024 au vendredi 02 février 2024 inclus.**

- L'identifiant de connexion est le NUMEN (Numéro éducation nationale sur 13 caractères)
- Le mot de passe de première connexion est : DgEe01 (bien respecter les majuscules et minuscules)

**Attention** : il vous sera demandé de personnaliser votre mot de passe dès la première connexion. Une fois le mot de passe modifié, il faudra vous connecter à nouveau en utilisant ce nouveau mot de passe.

Il est vivement conseillé aux participants de ne pas attendre le dernier jour d'ouverture de l'application pour effectuer leur demande.

## III) Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale

A la clôture de la campagne des postes à contraintes particulières, les Inspecteurs de l'Education Nationale porteront un avis sur chaque candidature avant la tenue de chaque entretien à l'adresse suivante : <https://mutation.education.pf/mut1dg/admin>

- L'identifiant de connexion est le NUMEN (Numéro éducation nationale sur 13 caractères)
- Le mot de passe de première connexion est : DgEe01 (bien respecter les majuscules et minuscules)

Les commissions d'entretiens se tiendront du mercredi 07 février 2024 au mardi 13 février 2024. Chaque commission sera présidée par le Directeur Général de l'Education et des Enseignements ou son représentant, et désignera deux autres membres.

#### **IV) Instructions des demandes**

Toutes les candidatures seront instruites courant mars 2024.

Seront pourvus en priorité les postes à contraintes particulières (PCP) publiés lors de la campagne de mouvement.

S'agissant des postes dits « Vivier », l'instruction des demandes sera traitée durant les opérations du mouvement général selon l'ordre suivant. En effet, par définition, tout poste est susceptible d'être vacant et d'autres postes se libèreront par le jeu du mouvement :

- 1) Affectation des candidats ayant déjà obtenu la clé PCP « Vivier »
- 2) Affectation des nouveaux candidats ayant obtenu un avis favorable puisés dans le vivier

#### **V) Décision finale de l'administration**

Je vous rappelle qu'en cas d'avis favorable à l'issue de l'entretien, cet avis n'entraînera pas automatiquement une affectation sur le poste sollicité.

Pour rappel, les résultats de l'ensemble des commissions d'entretien est de la compétence de Monsieur le ministre en charge de l'éducation.

#### **VI) Dispositifs d'accueil et d'information**

Afin de faciliter la démarche des agents dans le processus de mobilité, les participants peuvent contacter la « cellule de mobilité », pendant toute la période des opérations de campagne d'ouverture pour les postes susceptibles d'être vacants (Vivier) et pour les postes à contraintes particulières (PCP) et ce, jusqu'à l'affectation des agents.

- Par téléphone au : 40 470 585 ou 40 470 525 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00
- Par courriel à l'adresse : [gestco.brh1@education.pf](mailto:gestco.brh1@education.pf)

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette note à la connaissance de tous les personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré sous votre responsabilité.

#### **Copies :**

MEE	1
DGEE / BRH1	1
DGEE / DAPE	1

Pour le Ministre et par délégation



Éric TOURNIER

The signature is a blue ink scribble over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Direction Générale de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur' and 'Polynésie Française'.

## ANNEXE 1

Calendrier prévisionnel des opérations du Mouvement 2024	Dates
<b>Postes Viviers et Postes à contraintes particulières</b>	
Diffusion de la note de service relative aux postes à contraintes particulières	Mardi 23 janvier 2024
Date d'ouverture de la campagne avec dépôt du dossier accompagné des pièces justificatives	Du mercredi 24 janvier 2024 au vendredi 02 février 2024
Clôture de la campagne	Vendredi 02 février 2024
Vérification du dossier de candidature par type de postes par les services RH 1	A compter du mercredi 24 janvier 2024
Avis IEN	Du mercredi 24 janvier 2024 au vendredi 02 février 2024
Commission d'entretien	Du mercredi 07 février 2024 au mardi 13 février 2024
Affichage des résultats du mouvement VIVIER et PCP	Courant mars 2024